



## DECISION DU PRESIDENT

N° 2024/022

1.1 Marché public

### MARCHE POUR UN TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET : ETUDE SUR LA TRAJECTOIRE DES DÉCHETS, LA MODERNISATION ET L'OPTIMISATION DU RÉSEAU DE DÉCHETERIES ET LA STRUCTURATION DE LA FILIERE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS - CŒUR DE DRÔME

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure un marché pour une étude sur la trajectoire des déchets, la modernisation et l'optimisation du réseau de déchèteries et la structuration de la filière de l'économie circulaire sur la CCCPS.

CONSIDERANT que le marché a été dévolu suivant une procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et R.2131-12 du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT l'allotissement de ce marché en un lot unique ;

CONSIDERANT qu'un avis d'appel public à la concurrence en date du 10 novembre 2023 est paru sur le profil acheteur de la collectivité <https://dl.aws-achat.info/> et le 15 novembre 2023 au journal d'annonces légales Dauphiné Libéré fixant la date limite de réponse des candidats au 1<sup>er</sup> décembre 2023 à 12h00 ;

CONSIDERANT l'avis rectificatif d'appel public à la concurrence du 22 novembre 2023 paru sur le profil acheteur de la collectivité <https://dl.aws-achat.info/> et le 27 novembre 2023 au journal d'annonces légales Dauphiné Libéré fixant la date limite de réponse des candidats au 11 décembre 2023 à 12h00 ;

CONSIDERANT l'avis rectificatif d'appel public à la concurrence du 6 décembre 2023 paru sur le profil acheteur de la collectivité <https://dl.aws-achat.info/> et le 11 décembre 2023 au journal d'annonces légales Dauphiné Libéré fixant la date limite de réponse des candidats au 26 janvier 2024 à 12h00 ;

CONSIDERANT les critères de jugement des offres suivants :

- Prix pour 40 %
- Valeur technique pour 60 %

CONSIDERANT le rapport d'analyse technique et financière des offres reçues ;

CONSIDERANT que l'offre du groupement SAS CEREK INGENIERIE (mandataire) / ESPELIA SAS / RECOVERING SARL est économiquement la plus avantageuse et qu'elle répond aux attentes de la collectivité ;

*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*



CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget général sur l'imputation 203 et dans l'autorisation d'engagement « économie circulaire » imputation 617 ;

## DECIDE

**Article 1 :** de signer le marché ayant pour objet une étude sur la trajectoire des déchets, la modernisation et l'optimisation du réseau de déchèteries et la structuration de la filière de l'économie circulaire sur la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme avec le groupement SAS CEREG INGENIERIE (mandataire) / ESPELIA SAS (co-traitant) / RECOVERING SARL (co-traitant) pour un montant de 52 400 € HT.

Le montant du marché de 52 400 € HT est réparti de la manière suivante :

- SAS CEREG INGENIERIE située 399 rue Georges Seguy, Batiment B, 34080 MONTPELLIER : 24 562,50 € HT
- ESPELIA SAS située 80 rue Taitbout, 75009 PARIS : 19 475 € HT
- RECOVERING SARL située 49 avenue Franklin Roosevelt, 77210 AVON : 8 362,50 € HT

**Article 2 :** La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 15 MAI 2024

Affichée le : 15 MAI 2024

Denis BENOIT  
Président



*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLAONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE